

Les Échos Lauranais

Février
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

De cérémonies de vœux en cérémonies de vœux, le marathon qui met en mouvement chaque début d'année les dirigeants des structures publiques ou privées du pays, s'est déroulé conformément aux attentes. Notre commune n'a pas dérogé à la règle (voir article ci-contre). Toutefois, chez nous, point de banquet gargantuesque ni de décor délirant au menu. Comme d'habitude, les élus lauranais ont plutôt joué la carte du raisonnable en proposant des produits locaux. L'important réside dans la sincérité des vœux échangés et dans la chaleur des rencontres.

Le Président et le bureau de la Communauté de Communes du Haut Minervois ont eux aussi présenté leurs vœux aux élus et aux personnels, le jeudi 5 janvier à Aigues Vives.

Il ne vous a pas échappé que les candidats aux prochaines élections nationales ont profité de la période pour témoigner, la main sur le cœur, de leur indéfectible intérêt pour tous ceux qui les écoutent. Il en est même qui se distinguent tout particulièrement en faisant un véritable tour de France des cérémonies de vœux.

Pour ma part, qu'il me soit permis, au nom des élus et du personnel municipal de réitérer mes meilleurs vœux pour 2012 à l'ensemble de la population de notre commune et réaffirmer que les élus municipaux seront, tout au long de l'année, à l'écoute et au service de tous les lauranais. Ensemble, nous continuerons à n'avoir qu'une seule règle : la défense de l'intérêt général. Notre volonté est intacte, le courage ne nous fera pas défaut.

Jean Loubat, Maire de Laure



■ CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 6 janvier, le Maire et le Conseil municipal présentaient leurs vœux à la population. Comme à l'accoutumée, les lauranais avaient répondu nombreux à l'invitation. Après avoir présenté ses vœux à la population, aux élus municipaux, aux fonctionnaires territoriaux, aux sapeurs pompiers, aux acteurs économiques locaux, aux bénévoles qui animent la vie associative et aux nouveaux résidents, le Maire a eu une pensée pour ceux qui sont dans la peine, qui connaissent la maladie ou la solitude. Puis, il a évoqué la situation internationale, nationale et locale. Il a fait le point sur la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales qui va engendrer une redéfinition des périmètres des intercommunalités. Il a ensuite fait part des préoccupations des élus confrontés à la baisse de la note française

■ CONCERT DU NOUVEL AN

Guy ROBERT et les 60 musiciens de la Lyre de Limoux

ont enchanté l'auditoire lors du Concert du Nouvel an, donné samedi 7 janvier au foyer de Laure. La program-

qui peut avoir pour conséquence le renchérissement du crédit. Il a fait état de la hausse de la TVA, de l'augmentation du prix des produits pétroliers. Dans le même temps, l'État transfère à ces mêmes collectivités ses propres compétences tout en leur demandant de dépenser toujours moins pour fonctionner.

Emile Raggini a rendu compte avec précision de la situation financière de la commune en ce début d'année et des investissements effectués en 2011. Après discussion avec le Conseil municipal, les choix définitifs pour 2012 seront présentés au cours d'une réunion publique.

Pour terminer, le Maire a fait le point sur la politique de prévention des inondations et sur la problématique des déchets avant d'inviter l'assistance à lever le verre de l'amitié autour d'un buffet convivial.

mation, cette année était articulée autour de la musique viennoise.

■ CORRECTION ETAT CIVIL

L'État-civil de notre commune pour 2011 doit être modifié. Tout d'abord, nous avons enregistré, après la publication du numéro des Echos, le décès survenu le 29 décembre, de Solange BERTRAND née FABRE. Nous présentons nos condoléances à son époux Cyprien, à ses enfants et petits enfants. Il convient également de rajouter la mention du décès, survenu le 19 mars, d'Augustine MARTINEZ dont le nom avait disparu au montage. La rédaction présente toutes ses excuses à son époux Barnabé et à sa famille pour cette fâcheuse circonstance et leur redit toutes ses condoléances.

■ REPAS DES PLUS DE 60 ANS

Cette année encore, la Municipalité invite les aînés au traditionnel repas fraternel qu'elle organise à leur intention. La date retenue est celle du mardi 6 mars. Chacun d'eux recevra une invitation qui comportera un volet à nous retourner, comme d'habitude.

■ UNE LAURANAISE À LA TÉLÉVISION

En février, nous pourrons voir notre concitoyenne, Pénélope Bonnaud sur France 5 dans l'émission « Les uns et les autres » un dimanche, à 19h, et sur Energie 12 dans l'émission « Au cœur de l'inconnu ». Pénélope présentera son travail de thérapeute concernant l'accompagnement des personnes confrontés à la perte de leur animal.

■ CIAS DU HAUT MINERVOIS

L'Accueil de Loisir Sans Hébergement destiné aux enfants de 6 à 11 ans sera ouvert du lundi 13 au vendredi 17 février 2012. Les parents intéressés sont invités à se rapprocher du secrétariat de Mairie.

Par ailleurs le CIAS recrute selon le profil ci-dessous : Un animateur à l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) sur la commune d'Azille. Lieu de travail : Territoire du CIAS du Haut-Minervois et plus précisément Azille. Missions : A compter du 5 mars 2012, vous assurerez les fonctions d'animateur à l'ALAE d'Azille auprès des enfants de 3 à 12 ans. Possibilité d'intervention sur d'autres ALAE du territoire. Profil : BAFA ou équivalence, sérieux, discrétion, capacité d'adaptation, qualités relationnelles, travail en équipe. Condition : Mobilité (disposer d'un moyen de transport) et disponibilité. Poste en contrat à durée déterminée.

Possibilité de contrat aidé (CUI) à durée déterminée d'un an. Horaires : 20 heures par semaine MAXIMUM. Possibilité de renouveler le contrat. Poste à pourvoir à partir du 5 mars 2012. Merci d'envoyer lettre et CV adressés au Président du CIAS du Haut Minervois. Service enfance jeunesse, 5 chemin des pèlerins - 11160 Peyriac Minervois avant le 15 février 2012. Contact : Maryline CAZANEUVE, 04 68 78 54 62. cazaneuve-ciasduhautminervois@orange.fr

■ SACS POUBELLES

Devant une consommation pléthorique de sacs poubelles qui entraîne une dépense en constante augmentation, le Conseil Communautaire a décidé d'en rationaliser la distribution. En effet, une enquête nous apprend qu'à peine la moitié des sacs distribués sont utilisés. Les services de la Communauté de Communes procéderont à la distribution selon une règle plus restrictive, tenant compte de la composition des foyers.

■ SOLIDARITÉ

Il faisait bien frisquet ce samedi matin vers les 8h, mais l'hiver n'avait pas découragé une bonne soixantaine de vigneronnes et d'amis de la famille Labadie qui s'étaient donné rendez-vous au domaine Vignalet pour une matinée de taille dans les vignes du regretté Jean-Baptiste.

Un beau soleil commençait à pointer son nez quand la colonne prit la direction de Coumo Gascoü. La troupe attaqua la vigne de Syrah, chacun son rang, les sarments tombèrent, les conversations allèrent bon train et ça n'a pas chômé. Vers midi, le travail est bien avancé, et la solidarité a réchauffé le cœur de tous les participants.

■ EVEIL ET LOISIRS

Depuis le début de l'année scolaire, l'Association Eveil et Loisir propose une aide aux devoirs. Après une interruption due au départ de l'intervenante, l'association fait savoir que les séances ont repris. Une nouvelle responsable, Madame FRANÇOIS, est chargée d'assurer le service.

Activités de février :

- Atelier mosaïque enfants le mercredi 8
- Atelier mosaïque adultes le vendredi 3
- Oenologie le vendredi

Nouvelle activité : Atelier de sophrologie et relaxation à partir du 6 février dirigé par une personne diplômée et expérimentée.

Séances le lundi de 16h à 17h et le mercredi de 18h à 19h. Tarif 1 h par semaine : 45 € le trimestre. Première séance gratuite.

■ UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ À LA POPULATION

Notre commune s'enrichit de l'installation d'un nouveau service. Nous souhaitons la bienvenue et adressons tous nos vœux de réussite à Evelyn POUDOU qui ouvre un salon d'esthétique au n° 2 avenue Pontus de la Gardie.

Evelyn exerce également la coiffure à domicile. Pour tous renseignements, téléphoner au 04 68 26 11 29 ou au 06 82 92 68 68.

■ FONDATION DU PATRIMOINE

La mairie de Laure a conventionné avec la Fondation du Patrimoine. Cette association, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir les legs et les dons de toutes personnes physiques ou morales qui souhaitent apporter leur soutien à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine national.

Ainsi, vous pouvez soutenir cette action par toute forme de dons financiers ou en nature si vous êtes une entreprise.

La Fondation du Patrimoine affectera votre don à une action de votre choix, en particulier aux travaux de rénovation de l'église de Laure.

Les dons ouvrent droit à avantages fiscaux : par exemple, sur un don de 100 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 € ; merci d'y penser lorsque, très bientôt, vous remplirez votre déclaration.

■ OBJETS PERDUS

Bon nombre d'objets perdus sont rapportés en mairie par ceux qui les trouvent. Ainsi, de nombreuses clefs, lunettes, montres ou autres téléphones portables échouent chez notre agent de sécurité qui les tient à la disposition de leur propriétaire.

■ TENTATIVES DE CAMBRIOLAGE

Nous nous félicitons, il y a peu, que notre village ait retrouvé une relative tranquillité après une trop longue période pendant laquelle notre population a été victime de délits fréquents.

Cela n'a pas duré. Nous avons enregistré, en quelques jours, de nombreuses tentatives de cambriolage sur des habitations du village. La gendarmerie enquête... Nous recommandons la plus grande prudence.

Fermez portes et fenêtres, ne laissez entrer aucune personne inconnue et signalez toute attitude suspecte à la gendarmerie (téléphone 17) ou à la mairie, pendant les heures ouvrables.

■ RESTAURATION

Comme nous l'avions annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population, la Commune a commandé la restauration du tableau d'Abraham MILLOT « la descente de croix » à Emmanuelle ROSSAT-MIGNOD de l'Atelier Acro d'Art.



Cette œuvre, classée au titre d'objet des monuments historiques le 03/10/1908 est une toile du XVI^e siècle de 245 cm de hauteur et une largeur de 185 cm. Le cadre est entièrement doré à la feuille. Pour ces travaux la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous subventionne à hauteur de 50%.

La restauration devrait commencer courant du mois de mars et durer 4 mois.

■ FONDATION DU PATRIMOINE

La qualité de vie, dans une commune comme la nôtre, est un bien précieux que l'on nous envie et que nous devons, à tout prix préserver.

Pour cela, il est essentiel que nous nous comportions de façon responsable. Je pense à des gestes simples et de bon sens, qui régissent les relations entre voisins:

- le stationnement des véhicules dans des rues pas prévues pour ça et qui souvent s'avère gênant, voire dangereux,
 - la façon dont on se débarrasse de ses déchets ménagers, en le plaçant à côté du conteneur...ou dans la nature
 - la gestion de son animal de compagnie que l'on laisse trop souvent errer dans les rues.
- Un seul mot d'ordre : respectez l'autre comme vous souhaiteriez que l'autre vous respecte.

■ ÉPIPHANIE

Les Amis du Patrimoine Lauranais ont organisé l'édition 2012 qui a remporté le succès



attendu. Le temps était frais mais le cortège, précédé des chevaux de Bernard et David BRIANC a parcouru les rues et avenues sous le soleil.

Après la messe, du côté de la « bascule », les oreillettes confectionnées par les membres de l'Association et le vin chaud concocté par Martine GRACIA ont été vivement appréciés.

Le repas servi au foyer par nos bénévoles, a lui aussi connu un grand succès. Les participants eurent une pensée pour Jean Baptiste LABADIE qui nous a quitté en 2011 et pour la Présidente Marie MASIA, actuellement au chevet de son époux Georges, hospitalisé.

Puis les amis de Pierre et Christiane ARNAUD, de l'Ecole de danse de Carcassonne ont fait admirer leur technique lors d'une démonstration au cours de laquelle ils ont évolué avec grâce et dynamisme. Comme chaque année, le bénéfice de

l'opération sera remis à la Mairie pour être utilisé lors des travaux de réhabilitation de l'Eglise.





AGENDA

VENDREDI 3 FÉVRIER 20h30

Loto des écoles, au foyer. Venez nombreux !

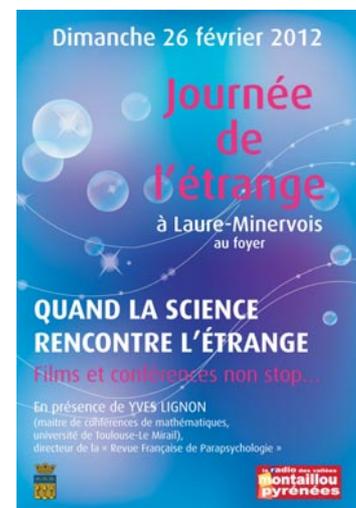
SAMEDI 11 FÉVRIER 20h30

Loto de l'amicale des sapeurs pompiers de Laure au foyer, 10 euros les 6 cartons : volailles, jambons, longe de porc, un demi cochon. Nous vous attendons nombreux.

MERCREDI 22 FÉVRIER de 15h à 18h

Eveil et loisir organise le Carnaval sur le thème : « Le roi du sport » autour de l'actualité olympique de Londres 2012. Rendez-vous au foyer et départ du défilé qui se rendra au stade municipal pour procéder au jugement de Carnaval. Le meilleur déguisement sera récompensé.

DIMANCHE 26 FÉVRIER Toute la journée
 Journée de l'étrange



Au foyer de Laure : Films, conférence et buffet dinatoire en compagnie du Professeur Lignon. Enregistrement public de l'émission « Les portes du mystère » par Radio Montaillou.

Programme de la journée:

11h : Long métrage « ANGELL », avec comme actrice principale, notre compatriote Pénélope Bonnaud,

12h30 : Restauration sur place,

14h : Film, « La vie après la vie » (témoignages de personnes ayant vécu une expérience de mort éminente),

16h0 : Conférence avec le professeur Lignon sur la rencontre de la science avec les phénomènes étranges.

Prix d'entrée : 10 euros le buffet ; 5 euros chaque séance ; 20 euros pour les 2 films, le buffet et la conférence. Renseignements et inscription pour le buffet au 06 81 92 66 66 ou 04 68 78 12 19 avant le 15 février.